

ORDRE DE RENVOI

Extrait des procès-verbaux du Sénat, mardi 2 juin 1959.

L'honorable sénateur Horner propose, appuyé par l'honorable sénateur White:

Que le Comité permanent du tourisme soit autorisé à s'enquérir et à faire rapport concernant les opérations des diverses agences intéressées à promouvoir les voyages touristiques en Canada, et que ce comité soit autorisé, en outre, à assigner des personnes et à faire produire des documents et dossiers.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,
J. F. MacNEILL.